



LA FEUILLE INFO

Le journal de la CGT Finances Publiques de Saône et Loire

Mai 2015 n°79

Comité Technique Local du 23/04/2015 : campagnes I.R 2014 et 2015 / Budget

A l'ordre du jour de ce Comité Technique Local figuraient le bilan de la campagne IR 2014, la présentation de la campagne IR 2015, le budget et les questions diverses.

Au préalable, vos élus CGT Finances Publiques 71 (*Lidwine AUBOEUF, Véronique BADEY, Pierre BADEY, Nadine BERTHOD, Irène BOUCANSAUD, Thomas GILLES et Evelyne GOMEZ*) ont lu une **déclaration liminaire**, reproduite ci-dessous :

« Monsieur le Président,

A l'ordre du jour de notre comité technique local, figure la campagne impôt sur le revenu 2015 et notamment pour notre département, une action spécifique de promotion de la déclaration en ligne.

La CGT dénonce la future obligation de télédéclaration qui, pour le moment, s'apparente à une forte incitation. Non pour refuser la réalité de l'utilisation des moyens numériques, mais, simplement, parce que c'est au contribuable de décider quel moyen il souhaite utiliser pour effectuer sa déclaration. Papier, internet : à lui de choisir...

Nous savons tous ce qui a dicté cette orientation. C'est la politique restrictive en matière de budget et d'emploi menée à la direction générale des finances publiques. C'est par l'absence de moyens que l'on propose un service public dégradé. Ce sont bien les choix budgétaires qui dictent une vision du service public... et non les besoins de la population.

Pour être complet sur ce sujet, nous suggérons qu'à côté du compteur en ligne du nombre de télédéclarants sur impôts.gouv.fr, figure un autre gadget : le comptage des emplois supprimés à la DGFIP.

Concernant le budget 2015 de notre département, la CGT constate une nouvelle fois la baisse de la dotation départementale justifiant ainsi des propositions d'économies budgétaires alors

que dans le même temps l'Etat ne s'économise pas en matière de promotion du Crédit Impôt Compétitivité Emplois voire du Crédit Impôt Recherche.

Vous comprendrez que la pilule, de plus en plus énorme, passe mal !

Pour les agents, ces choix politiques qui limitent les moyens financiers de la DG et qui sacrifient l'emploi, se traduisent par :

- des conditions de travail toujours plus tendues. A ce titre, la parution du projet de mouvement de mutation de catégorie C au 1er septembre 2015 qui fait ressortir un déficit de 2597 agents est révélateur du mal profond. Ce phénomène sera encore amplifié par la promotion accélérée de la déclaration en ligne.

- mais aussi par le gel des rémunérations ou des reculs en termes de rémunérations accessoires, comme le hold-up sur la prime d'intéressement.

A ce sujet, concernant une autre *rémunération accessoire*, la prime d'accueil, nous formulons une demande de transparence quant à son attribution. En effet, de trop nombreuses interrogations subsistent dans les services quant au choix des bénéficiaires de la prime. Ne serait-il pas souhaitable que les chefs de service expliquent aux agents leurs choix dès qu'ils sont chargés de désigner les bénéficiaires ?

Pour les citoyens, à cause de l'application de ces choix politiques, la promotion de nos services se fera selon ce slogan :

« un bon service public est un service sans public, sans argent... et bientôt sans agents ».

Réponse du président du CTL à la déclaration liminaire :

*« On focalise sur la **déclaration en ligne** mais la campagne de communication porte sur la promotion des services en ligne de façon générale, pour faire connaître aux différents usagers toutes les possibilités dont ils disposent sur leur compte personnel.*

*Les **suppressions d'emplois** sont des sujets difficiles pour notre organisation ; il est illusoire de croire qu'elles n'existeraient s'il n'y avait que des déclarations papiers.*

Les services en ligne peuvent aider dans des services où il y a effectivement des manques de personnels et où les services sont tendus (constituent des saisies en moins).

***Pour le mouvement C**, il faut encore attendre les résultats des concours. Par ailleurs, les départs en retraite estimés par la DG sont inférieurs à la réalité. Le DG a été sensibilisé sur ce point. Il devrait y avoir un déblocage pour une liste complémentaire en C.*

Nous espérons que les sorties d'école permettront de combler au moins certains postes ...

***Concernant la prime d'accueil**, le directeur ne voit aucune objection à ce que les chefs de service soient transparents quant à la répartition qu'ils proposent. La prime résulte d'une instruction et les chefs de service transmettent les infos aux RH afin que l'instruction soit appliquée dans un bon esprit.*

*Enfin, **la prime d'intéressement est effectivement supprimée**. Le DG réfléchit pour que son montant soit conservé au sein de la DGFIP ... »*

Après l'approbation du Procès Verbal du Comité Technique Local du 16 janvier 2015 en point I) (CTL emplois boycotté par la CGT Finances Publiques 71), nous passons ensuite à l'examen de l'ordre du jour :

II) Campagne Impôt sur les Revenus :

1) Bilan campagne IR 2014 :

Présentation nous est faite par la direction. Les points essentiels en sont :

- L'accent a été mis sur les moyens de communication, afin de promouvoir la télédéclaration. La campagne a fait l'objet d'affiches, de dépliants à destination de la Préfecture, des partenaires sociaux comme la CAF, le CCAS, des étudiants, des « publics fragiles ».

- **Il est procédé ensuite à une analyse de l'accueil durant la campagne 2014.**

L'accueil physique : en 2014, l'outil ORCFA (outil de recensement et de centralisation des flux d'accueil) a été mis en place et obtenir ainsi un comptage général, une vision centralisée de l'accueil.

Le SIP de Mâcon et le SIE de Chalon ont un comptage particulier, plus précis, notamment en indiquant le motif de l'accueil.

Au vu des chiffres de 2014 (par rapport à ceux de 2013) : sur la première phase (de la remise des plis à la date limite de dépôt papier) : légère baisse pour les SIP et forte augmentation pour les trésoreries (+49 % !). Sur la deuxième phase (de la date de dépôt papier à la date limite de dépôt par internet) : augmentation d'environ 20 % en SIP comme en trésoreries.

Soit, globalement, sur les deux périodes, une augmentation de 4,3 %.

Un accueil spécifique pour les malentendants : 10 personnes ont été reçues, sur le site de Mâcon.

Accueil téléphonique : légère baisse globale de 6 % sur les deux périodes (SIP comme trésoreries)...

Cellule de renseignements téléphonique (direction), du 5 au 20 mai : baisse de 28 % par rapport à 2013.

SCOOP: a connu des problèmes techniques en 2014 ; ainsi, à peine 200 mails par scoop au lieu des plus de 1 100 mails en 2013.

Scoop et Balf confondus, notre département a traité 3 250 mails pendant la campagne.

Climat de la campagne : la campagne a été dense, avec une affluence forte.

L'information tardive de l'aménagement du calendrier a entraîné des problèmes d'organisation dans les services.

L'information tardive sur la réduction d'impôt exceptionnelle pour revenus modestes et l'alourdissement de la fiscalité ont été également des problèmes pour les services.

Emission :

=> 102 839 déclarations internet en 2014 (par rapport à 93 118 pour 2013) ;

=> 300 000 déclarations papier.

2) Perspectives IR 2015 :

L'accent mis sur la promotion déclaration et les services en ligne.

Difficultés à prévoir avec le nouveau Crédit d'Impôt Développement durable.

Le dispositif de lutte contre la fraude est maintenu, avec l'édition de la liste des restitutions supérieures à 780 € sans tiers-déclarants.

La case W pour l'exonération TH n'est pas reconduite pour 2015 en l'état (attente cependant de confirmation).

La promotion des services en ligne est renforcée pour notre département ; elle a fait l'objet de communication auprès des partenaires sociaux et professionnels.

Le 5 mai 2015, sur les SIP de Mâcon et du Creusot, des personnels du bureau GF1A interviendront dans le cadre de cette promotion.

Des postes dédiés sont mis en place dans les accueils de chaque SIP.

La prévision pour la campagne pour l'IR 2015 sera la suppression de la PPE (refonte avec le RSA).

➤ **Intervention CGT : les deux systèmes de déclarations, internet et papier, coexistent. Nous ne tomberons pas dans le piège des pro- ou anti- déclarations par internet ! Mais on s'aperçoit que l'accueil physique reste toujours important, privilégié, même pour les télédéclarants. Le rapport humain est donc un réel besoin. Il nous faut donc répondre à ce besoin.**

La baisse de l'accueil téléphonique peut s'expliquer par la difficulté à nous joindre et, mécaniquement, faute d'obtenir une réponse par téléphone, les gens se déplacent.

Ce qui nous pose problème, c'est cette envie qu'à l'administration de pousser les citoyens hors de nos centres. Pour la CGT Finances Publiques 71, le fait d'être en contact, lors de l'accueil physique, avec un agent des impôts, donne la possibilité de renforcer l'adhésion à l'impôt qui est malmenée ces derniers temps. Avoir un avis d'imposition plus rapidement –comme le vante la promotion des services en ligne – n'améliorera pas ou peu cette adhésion. Le rapport humain, à l'occasion d'une demande d'aide ou de conseil, est plus efficace en la matière.

La CGT Finances Publiques 71 met en garde aussi sur le risque de « privilégier » les contribuables qui déclarent par internet au détriment de ceux qui restent attachés à la déclaration papier.

Enfin, nous insistons de nouveau sur le fait que les services en ligne permettent à la direction générale de supprimer des emplois.

La direction nous répond « qu'il faut laisser le choix aux contribuables mais entre deux systèmes connus. Donc elle s'emploie à faire connaître les services en ligne sous-estimés ».

➤ *Dès lors, la CGT Finances Publiques 71 interroge la DDFIP 71 sur les attentes et les suites de cette expérimentation.*

Quel est l'objectif ? Doit-on s'attendre à une généralisation de ces opérations de comm' ?

Pour le DDFIP, « la politique administrative est d'offrir des services. La déclaration pré-remplie a aussi dégagé des gains de productivité. Il est vrai qu'il existe une phase importante avec les usagers au moment de la campagne. Il est bien de répondre à l'accueil physique ou téléphonique mais dans notre vie quotidienne, on privilégie les démarches que l'on peut faire de chez soi ».

Et de poursuivre : « Quoiqu'il arrive, que l'on s'adapte ou non, rien n'épargnera les suppressions d'emplois. Il faut voir ce dispositif comme celui d'offrir d'autres services.

Le DDFIP nous affirme qu'il ne sait pas si ce dispositif est appelé à se généraliser. Selon lui, cette expérimentation est une forme pédagogique pour permettre aux usagers de franchir le pas. Cette campagne de communication n'est pas si conséquente. Des personnes de la DG sont venues faire une réunion pour les chefs de service et certains agents de SIP et viendront faire une visite symbolique d'une journée ». Le DDFIP ne souhaitait pas surcharger les agents d'accueil, c'est pour cette raison qu'il a souhaité que les cadres s'emparent du dispositif.

➤ *A propos des charges de travail, La CGT finances publiques 71 se fait alors l'écho des inquiétudes des agents des SIP concernant les renseignements de dépannage informatique des télédéclarants durant cette campagne. En effet, l'expérience est déjà connue des SIE et se révèle plus que tendue...*

La direction assure que, normalement, le CIS fera un premier filtre. Ensuite, effectivement, les SIP seront en charge de ces renseignements avec l'aide des fiches BACO. En cas de problème, il faut relayer à la direction.

➤ *La CGT fait remarquer que cette nouvelle charge de travail va encore diminuer la possibilité pour les contribuables de nous joindre car le nombre de postes téléphoniques est déjà très réduit et on aura sans doute beaucoup d'appels sur ces dépannages ...*

La direction concède qu'on ne peut pas véritablement chiffrer le nombre de dépannages.

➤ *Nous encourageons donc les agents à nous faire remonter toutes difficultés inhérentes à ces dépannages par téléphone !*

La direction précise que des contrôleurs stagiaires arriveront prochainement dans les services. Ils ont tous été formés pour la promotion des services en ligne. L'ENFIP leur a dit qu'il serait bien qu'ils y participent pendant leur stage, ainsi qu'à la campagne IR. Pour le DDFIP, cela doit se faire en souplesse, il n'y aura pas de rigidité sur ce point.

Interpellé sur le badge de promotion, le directeur conçoit que ça puisse « choquer » les agents. Pour le côté « commercial », il laisse juge ... Il ajoute que « les évolutions sont déstabilisantes par définition ». Il concède « qu'en communication, il y a moins de langage administratif. Aucun euro n'a été apporté en + pour cette communication ».

III) Budget :

La centrale a demandé à ce que le résultat des crédits manquants (déficit) soit reporté sur la ligne « frais d'affranchissement ».

➤ *CGT : pourquoi une telle décision de la part de la DG ?*

Pourquoi ne pas créer une ligne supplémentaire dans le budget ?

Direction : pour matérialiser sur une seule ligne les manques de crédits des directions ; une création de ligne supplémentaire n'est pas possible dans CHORUS !

L'immobilier, l'affranchissement et les frais de déplacement représentent toujours les plus gros postes de dépenses.

L'affranchissement industriel est possible à compter de 1 000 plis par jour, ce qui n'est réalisable qu'en centralisant à la DDFIP.

IV) Questions diverses :

➤ *La CGT revient sur la répartition de la prime d'accueil dans les services et se fait confirmer par la DDFIP qu'ils sont en droit de demander une totale transparence à leurs chefs de services.*

Le DDFIP nous répond que « le chef de service est le plus habilité à indiquer les infos de la répartition qu'il communique ensuite aux RH. Les RH tranche ensuite en matière budgétaire ». Il ne faut donc pas hésiter à interroger les deux niveaux de décisions.

➤ **La CGT demande si le poste de géomètre à Charolles est gelé ?**

Le DDFIP répond : « absolument pas ». Il n'a hélas pas été pourvu au mouvement car il y a une tension en National sur les emplois de géomètre mais rien n'a été gelé.

Annnonce du directeur pour Verdun sur le Doubs :

Une décision ministérielle a été prise en fin de semaine dernière pour **engager des discussions sur la fermeture de la trésorerie de Verdun sur le Doubs**. Il ne s'agit donc pas, pour le moment, d'une décision de fermeture. A l'issue des discussions, le ministre prendra une décision.

Le directeur propose une réunion informelle la deuxième quinzaine de juin pour en discuter.

➤ **La CGT propose d'en discuter en Comité Technique Local (et durant plusieurs CT si nécessaires, selon l'avancée des discussions) et non en réunion informelle.**

C'est un choix de transparence que fait la CGT Finances Publiques 71.

Plus forts
ENSEMBLE !

Pour que
personne ne décide
à votre place

De tous les salariés qui investissent la CGT tous les ans,
45 % sont des femmes et 17 % ont moins de 30 ans. Et vous ?

SYNDIQUEZ - VOUS la cgt

DIR/MTG 1/4/2013 - Financé par les cotisations des syndiqués

